



14, passage Dubail 75010 PARIS

T. +33 (0)1 40 36 41 46

contact@plateforme-palestine.org

www.plateforme-palestine.org

A l'attention de :

Monsieur François Hollande

Palais de l'Élysée

55, rue du Faubourg Saint Honoré

75008 Paris

Paris, le 10 juin 2015

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec consternation de votre position publique concernant la compagnie Orange, laquelle annonce son intention de désinvestir de la compagnie israélienne Partner, que ce soit par souci commercial ou parce que l'appel au respect du droit par la société civile a été entendu.

Nous n'ignorons pas que les pressions des autorités israéliennes ont été très fortes mais nous déplorons que la France y cède et entretienne officiellement par votre voix la confusion entre le boycott d'Israël que vous récusiez et le désinvestissement d'une compagnie qui participe de façon flagrante à la colonisation. Colonisation que la France juge contraire au droit et un obstacle à la paix.

L'Etat français a le devoir de dissuader les entreprises françaises de se livrer à des activités qui contribuent à la colonisation. Nous regrettons l'absence d'affirmation claire – dans le communiqué du MAE du 5 juin dernier – de la volonté de l'Etat français de s'assurer que les entreprises françaises ne contribuent pas directement ou indirectement au maintien des colonies illégales. L'Etat doit introduire une référence explicite au droit humanitaire international dans l'avis publié en 2014 informant ses citoyens et ses entreprises des risques liés aux activités économiques et financières dans les colonies israéliennes, leur conseillant de « solliciter un avis juridique approprié avant de procéder à ces activités ». Il doit aussi faire appliquer cet avis comme il l'a fait récemment en recommandant à la société Safege de se retirer du projet de téléphérique à Jérusalem.

Par ailleurs, la compagnie Partner, sous le nom d'Orange Israël, s'est rendue complice des crimes commis par l'armée israélienne l'été passé en apportant son soutien aux soldats en opération et en parrainant un bataillon qui est directement intervenu dans les massacres de civils palestiniens. L'image d'Orange, compagnie française dont l'Etat est actionnaire, en est gravement affectée.

Cette position de la France que vous venez d'énoncer, en contradiction choquante avec les déclarations précédemment répétées sur l'illégalité de la colonisation, comme avec les lignes directrices émises par l'UE, nous semble de nature à renforcer l'impunité d'Israël et à brouiller – intentionnellement, car il ne peut en être autrement – le message émis par nos concitoyens, toujours plus nombreux à recourir à BDS tant qu'Israël ne se conforme pas au droit international.

Que la France encourage ainsi les violations du droit est tout simplement inacceptable. Nous vous incitons vivement à revenir sur cette déclaration particulièrement malencontreuse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération. Nous vous informons par ailleurs que nous adressons également cette lettre au Ministre des Affaires étrangères et que nous la rendrons publique.

Claude Léostic

Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Membres : Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF), Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Terre des Hommes France, Union Juive Française pour la Paix (UJPF). **Observateurs :** Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France), Afran-Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Handicap International, Médecins du Monde France, Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO).